

Sun Encryption Architecture, Design and Implementation Planning Service France

1. Champ d'application

Dans le cadre de ce service, Sun fournit au Client des services planification de l'architecture, de la conception et de l'implémentation du chiffrement pour l'infrastructure du centre de données du Client sur un site du centre de données et auprès d'une organisation de gestion des opérations du centre de données ("Service"). Le Service propose au Client un plan de conception et d'implémentation complet, qui comprend des diagrammes et une documentation d'ingénierie, un programme de tests de validation et un transfert des connaissances individuel, pour lui permettre d'implémenter une solution de chiffrement sécurisée.

2. Tâches et prestations livrables par Sun :

- **L'évaluation se compose des éléments suivants :**

- un plan de projet à utiliser lors de la préparation de l'implémentation de la solution de chiffrement ;
- développement et recommandations sur les meilleures pratiques relatives à l'utilisation du chiffrement et de la gestion clé ;
- recommandations relatives aux stratégies de sécurité et de chiffrement ;
- consignes basées sur des rôles relatives à la gestion d'un plan de sécurité du chiffrement ;
- consignes sur les données à enchiffrer ;
- procédures de récupération des données basées sur le chiffrement ;
- recommandations relatives aux processus et stratégies nécessaires à la gestion de la sauvegarde et de la récupération de données chiffrées ;
- recommandations relatives aux stratégies de chiffrement et aux déploiements pour répondre aux exigences en termes de risques et de reprise sur sinistre.

- **Introduction du service**

Organisation d'une réunion de lancement du projet avec les principaux acteurs de manière à ce que Sun documente les éléments suivants :

- détermination de l'environnement du centre de données ;
- identification des principaux interlocuteurs pour les entretiens ;
- détermination des tâches et des attentes du service ;
- identification et programmation de l'équipe du Client allant participer aux entretiens.

- **Implémentation**

Sun exécutera les tâches d'implémentation suivantes :

- entretiens avec les principaux membres de l'équipe du Client ;
- compilation des données collectées au cours des entretiens dans une base de données ;
- rapport et présentation apportés au Client.

- **Transfert des connaissances**

- Présentation des résultats issus du service d'évaluation aux membres de l'équipe exécutive.

- **Autres produits livrables**

Sun organisera une réunion de clôture formelle afin de :

- réviser les tâches et prestations livrables devant être effectuées par Sun dans le cadre de ce Service ;
- réviser toute obligation et tout accord de support applicables à Sun ;

- obtenir la signature du formulaire d'exécution du Service ("Formulaire d'exécution"). Customer signe le Formulaire d'exécution du Service de Sun si Sun a exécuté toutes les tâches et fourni toutes les prestations livrables exposées dans la présente Liste de services. L'absence de signature du Formulaire d'exécution par le Customer n'aura pas d'incidence sur l'acceptation du Service par le Client.

3. Responsabilités du Client

- **Sauvegarde des données actuelles.** Le Client doit posséder des copies de sauvegarde actuelles des données système (les copies de ces données). Si nécessaire, des copies de sauvegarde seront disponibles pour tous les systèmes connectés à cette solution avant de commencer tout service d'implémentation.
- **Prise de connaissance par Sun du personnel et des installations.** Le Client est tenu de fournir l'accès aux éléments identifiés comme nécessaires pour mener à bien les activités : gestion, personnel, centre de données et ressources. Ceci inclut, sans s'y limiter, les éléments suivants : accès au réseau, accès au système, configuration électrique, câblage et espace au sol nécessaire.
- **Chef de projet.** Le Client indiquera un chef de projet qui se connectera par interface au conseiller de livraison ou au gestionnaire de projet et sera autorisé à faciliter des activités ou l'action de projet si demandé comme convenu lors de la réunion.
- **Notification de conditions spécifiques.** Le Client est tenu d'avertir Sun de toute modification affectant les systèmes, les applications ou les équipements susceptible de provoquer des problèmes ou des écarts par rapport aux normes industrielles.
- **Licences de logiciels tiers.** Le Client est tenu de disposer de licences de logiciels actuelles, valides et entièrement prises en charge pour tous les produits logiciels associés aux Services fournis par la présente et non fournis par Sun dans cette Liste de services.
- **Niveaux de logiciel et de microprogramme.** Le Client s'assure que tous les systèmes hôte présentent un niveau de patch système pris en charge par Sun, ce qui concerne les fournisseurs d'adaptateurs de bus hôte, les fournisseurs de contrôleurs de disques et les fournisseurs de commutateurs.
- **Produits tiers.** Le Client est tenu de se soumettre à l'ensemble des contrats applicables, de disposer et de fournir un accès à tous les produits tiers requis à la date de début du projet.
- **Temps d'indisponibilité du système.** Le temps d'indisponibilité du système sera communiqué dans un délai mutuellement accordé afin de procéder à l'installation des composants matériels et logiciels requis pour l'exécution de ce projet.

4. Dispositions supplémentaires

- **Ce Service ne comprend pas les services de migration, d'implémentation ou tout autre service ou produit livrable non décrit ci-dessus.**

Ce Service est assujéti au contrat de services existant entre Sun et le Client régissant la livraison des Services. S'il n'existe pas de contrat de services régissant la livraison des Services entre Sun et le Client, la livraison des Services par Sun est soumise aux termes disponibles à l'adresse : www.sun.com/sales/salesterms. La présente Liste de services ne constitue pas une offre de la part de Sun. Sauf indication contraire, les Services décrits ci-dessus ne sont proposés que dans le pays susmentionné, dans les limites de leur disponibilité. Toute mention du "Client" dans cette Liste de services fait référence à la partie autorisée à recevoir les Services. Tous les autres termes définis dans cette liste de services correspondent aux définitions trouvées dans le contrat de services existant entre

Sun et le Client ou aux termes commerciaux disponibles sous www.sun.com/sales/salesterms, quel que ce soit.

Dernière révision : Juin 2009